



Afin de responsabiliser les fumeurs et afin d'encourager le non fumeur , serait-il possible de ne pas prendre en charge les fumeurs malades via la sécu ?

Rubrique : questions réponses Date de publication : novembre 2009

Bonjour,

Afin de responsabiliser les fumeurs et afin d'encourager le non fumeur , serait-il possible de ne pas prendre en charge les fumeurs malades via la sécu ?

Pourquoi un skieur hors piste doit -il payer les secours qui viennent le chercher en cas de coup dur ?

Pourquoi les pompiers facturent-ils le déplacement a ceux qui les appellent a tort ?

Alors la logique serait de faire payer aux fumeurs les soins dont ils auront besoin en cas de cancer ! La sécu, donc mes impôts n'ont pas a venir en aide a celui qui fait exprès de se bousiller la santé.

Celui qui fait exprès de se bousiller la santé doit être considéré comme un irresponsable a qui l'on supprimerait des droits aux soins ! C'est logique non ? De toute façon c'est inéluctable !!!

Quelle est la position de DNF si position il y a ?

Je dis tout haut ce que tout le monde pense tout bas !

Merci à bientôt

Réponse :

DNF considère que les fumeurs sont les victimes

- des fabricants de tabac et de leurs campagne de marketing et de propagande
- des pouvoirs publics qui, voulant satisfaire tout le monde à la fois, votent des lois pour satisfaire les uns et veillent à ce qu'elles ne soient pas appliquées pour faire plaisir aux autres.
- des représentants de certaines professions de l'hôtellerie-restauration qui incitent leurs membres à ne pas respecter les lois en vigueur
- et, enfin de tous les responsables de lieux qui, de manière délibérée, incitent les fumeurs à contrevenir à la loi.

C'est la raison pour laquelle DNF n'est pas favorable à ce type d'initiative qui pénaliserait une seconde fois ces victimes tout en laissant les vrais responsables se préoccuper de leur propre pouvoir ou s'enrichir sur le dos des fumeurs.